

CORPORATION TOMAGOLD

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois terminée le 28 février 2013

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

For the six-month period ended February 28, 2013

Table des matières

Date
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation
Acquisition d'actifs miniers
Frais d'exploration reports
Informations annuelles sélectionnées
Résultats des opérations
Revue trimestrielle
Résultats du trimestre
Trésorerie et sources de financement
Opérations entre apparentés
Transactions hors-bilan
Obligations et engagements contractuels
Jugements, estimations et hypothèses
Convergence aux normes internationales d'informations financières
Divulgateion des actions en circulation
Événements subséquents
Risques d'affaires
Perspectives
Contrôle et procédures de communication de l'information
Information additionnelle et divulgation continue

Table of Contents

1.0	Date
2.0	Caution regarding prospective information
3.0	Business description and continuity of operations
4.0	Acquisition of mining assets
5.0	Deferred exploration expenses
6.0	Selected annual information
7.0	Operations results
8.0	Quarterly review
9.0	Quarterly Results
10.0	Liquidity and funding
11.0	Related party transactions
12.0	Off-balance sheet transactions
13.0	Contractual obligations and commitments
14.0	Judgements, estimation and assumptions
15.0	Convergence with International Standards of Financial Information
16.0	Outstanding share information
17.0	Subsequent events
18.0	Business risks
19.0	Outlook
20.0	Information communication controls and procedures
21.0	Additional information and continuous disclosure

Ce rapport de gestion daté du 29 avril 2013 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires de la société au 28 février 2013. Les états financiers consolidés annuels de la société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les IFRS). La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (\$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

1.0 DATE

Ce rapport de gestion est pour la période de six mois se terminant le 28 février 2013, avec l'information additionnelle jusqu'au 29 avril 2013.

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Sauf lorsqu'il le sera requis par la loi, la société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités d'exploration sont conduites au Québec. Le 18 janvier 2012, des statuts de modification ont été déposés pour changer la dénomination sociale de Corporation Carbon2Green pour Corporation Tomagold. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour la période de six mois terminée le 28 février 2013, la société a enregistré une perte nette de 411 077 \$ (1 372 614 \$ au 29 février 2012) \$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'engager et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, de bons de souscription d'actions ordinaires en circulation et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

This MD&A dated April 29, 2013 has been prepared according to Regulation 51 102 of the continuous disclosure requirements and approved by the Company's Board of Directors.

This MD&A should be read in conjunction with the Company's interim consolidated financial statements on February 28, 2013. The Company's consolidated financial statements have been prepared in compliance with the International Financial Reporting Standards (IFRS). The monetary presentation currency is the Canadian dollar (Cdn \$) and all the amounts in the MD&A are in Canadian dollars.

1.0 DATE

This Management Discussion and Analysis (MD&A) report is For the six-month period ended February 28, 2013 with additional information up to April 29, 2013.

2.0 CAUTION REGARDING PROSPECTIVE INFORMATION

Some statements in this document, which are not supported by historical facts, are of a prospective nature, which means that they involve risks, uncertainties and elements which could make that actual results differ from the results predicted or implied by these same prospective elements. There are many factors that could cause such differences, especially the instability in market prices of metals, the impact of fluctuations in interest rates (foreign currency exchange rate), poorly estimated reserves, risks to the environment (more stringent regulations), unexpected geological situations, adverse mining conditions, political risks arising from mining in developing countries, regulation and government policy changes (laws or policies), failure to obtain necessary permits and approvals from government authorities, and any other risks associated with the operation and development.

Although the company believes that the assumptions arising from the prospective statements are reasonable, it is strongly recommended not to place undue reliance on these statements, which are valid only at the time of this writing. Except when it is required by law, the Company disclaims any intention or obligation with respect to updating or revising any prospective statement.

3.0 BUSINESS DESCRIPTION AND CONTINUITY OF OPERATIONS

The Company, incorporated under Canada Business Corporation Act, is a mining exploration company with exploration activities conducted in Quebec. On January 18, 2012, articles of amendment were filed to change the name of Carbon2Green Corporation to Tomagold Corporation. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The Company's success will depend on a number of factors, including, risks related to exploration and extraction, issues regarding regulations, environmental laws and other laws.

For the six-month period ended February 28, 2013, the Company recorded a net loss of \$ 411,077 (\$ 1,372,614 as at February 29, 2012). Besides the usual needs for working capital, the Company must obtain funds to be able to meet its existing commitments under the exploration programs and to pay its overhead and administrative costs.

Management is periodically seeking to obtain financing through the issuance of equity securities, exercise of outstanding warrants for common shares and options to purchase shares in order to continue operations, and despite the fact it has been successful in the past, there is no guarantee of future success.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers de la société ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ils ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS

La Société a convenu d'une entente avec Stellar Pacific Ventures Inc. ("Stellar") visant l'acquisition des propriétés minières Monster lake, Vassan et Urban dans la province de Québec représentant un total de 170 titres miniers dans les régions de Chibougamau, Val D'Or et le Canton Urban au nord-ouest du Québec.

Monster Lake

La Société a acquise la propriété Monster Lake, de même que deux autres projets aurifères (Urban et Vassan), de Stellar Pacific Ventures Inc. Au cours des deux dernières années, Stellar a complété 46 forages au diamant (5 235 mètres) sur des structures aurifères découvertes le long d'un corridor minéralisé de direction NNE de quatre kilomètres de longueur. La minéralisation est associée à des veines de quartz noir avec sulfures à l'intérieur d'une zone de cisaillement d'une largeur variant de 3 à 10 mètres, le tout à l'intérieur d'unités basaltiques.

La propriété Monster Lake est située à 44 kilomètres au sud-ouest de la ville de Chibougamau dans le nord-ouest du Québec. Elle est facilement accessible par la route et une ligne électrique majeure traverse la région à proximité. La propriété Monster lake se compose de 114 titres miniers couvrant une superficie de 3 336 hectares. Entre 1984 et 1995, SOQUEM a complété 142 sondages au diamant totalisant près de 20 000 mètres et elle a réalisé de nombreuses tranchées le long du corridor minéralisé de 4 kilomètres de longueur. Avant le début des travaux de Stellar, on comptait déjà plus de 45 intervalles titrant plus de 1 g/t Au, en carotte et en rainure. Les trois indices principaux, Eratix, Zone IV/III et la Zone 52 ont été testés par forage selon une maille de 50 mètres, mais, dans la plupart des cas, avec un seul sondage par section laissant ainsi plusieurs intervalles minéralisés ouverts latéralement et en profondeur.

En décembre 2012, la Société annonce la signature d'une entente de coentreprise avec Quinto Real Capital Corporation (« Quinto ») pour l'exploration et le développement de la propriété Monster Lake, située à 44 km au sud-ouest de Chibougamau, au Québec.

En vertu de l'entente, Quinto aura l'option d'acquérir un intérêt initial de 50 % dans la propriété Monster Lake en contrepartie de l'émission de 1 000 000 actions de Quinto à la clôture de la transaction, du paiement d'une somme de 350 000 \$ à la Société sur une période de quatre ans et la réalisation de travaux d'exploration pour un montant de 6 millions de dollars sur une période de quatre ans.

3.0 BUSINESS DESCRIPTION AND CONTINUITY OF OPERATIONS (continued)

If management were unable to secure new funding, the Company may then be unable to continue its operations and the amounts carried as assets may be less than its amounts reflected in these financial statements.

Although management has taken steps to verify the ownership rights in mining properties in which the Company holds an interest in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the title property for the Company. The title may be subject to unregistered prior agreements and may not comply with regulatory requirements.

The Company's financial statements were prepared according to the International financial reporting standards (IFRS) and with the going concern assumption. They do not reflect adjustments that should be made to the book value of assets and liabilities, the reported amounts of income and expenses and the classification of balance sheet if the going concern assumption was unfounded. These adjustments could be important.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS

The Company has entered into an agreement with Stellar Pacific Ventures Inc. ("Stellar") to acquire the mining properties Monster lake, Vassan and Urban in the province of Quebec for a total of 170 mining claims in the regions of Chibougamau, Val D'Or and the Canton Urban in the north-western Quebec.

Monster Lake

The Company acquired the Monster lake property, along with two other gold projects (Urban and Vassan), from Stellar Pacific Ventures Inc. Over the past two years, Stellar drilled 46 diamond drill holes (5,235 m) on gold bearing structures defined along a 4 km long NNE striking mineralized corridor. The mineralization is related to dark quartz-sulphide veins within an altered shear zone ranging from 3 to 10 metres in width in basaltic units.

The Monster Lake property is located 44 kilometres southwest of the town of Chibougamau in north-west Quebec. It is easily accessible by road and has a major power line nearby. The Monster Lake property consists of 114 claims covering an area of 3,336 hectares. From 1984 to 1995, SOQUEM drilled 142 holes for nearly 20,000 meters of diamond drill core and excavated several trenches along this 4 Km long mineralized corridor. Before Stellar's drilling, there were more than 45 known intersections of greater than 1 g/t Au from drill core or channel samples. The three principal showings, Eratix, Zone IV/III and Zone 52, have been drilled at 50 meters intervals, but for the most part with only one hole per section, leaving several mineralized intersections wide open, along strike and at depth.

In December 2012, the announce that it has signed a joint venture agreement with Quinto Real Capital Corporation ("Quinto") for the exploration and development of the Monster Lake property, located 44 km southwest of Chibougamau, Quebec.

The agreement grants Quinto the option to acquire an initial 50% interest in the Monster Lake property in consideration of 1,000,000 shares of Quinto to be issued on closing of the transaction, \$350,000 paid to the Company over a four-year period, and funding of \$6 million in exploration work over a four-year period.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS (suite)**Monster Lake (suite)**

Une fois qu'elle aura acquis un intérêt de 50 %, Quinto aura l'option d'acquies un intérêt additionnel de 20 % d'ici le septième anniversaire de l'entente, en contrepartie de travaux d'exploration additionnels pour un montant de 4 millions de dollars ou d'une étude de faisabilité entièrement financée par Quinto.

Vassan

La propriété Vassan est située à cinq kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or, en Abitibi, dans la partie nord-ouest de la province de Québec. La propriété consiste en 7 titres miniers couvrant 290 hectares dans le rang II du canton de Vassan. La société y détient un intérêt de 100%, ainsi que 100 % dans les droits de surface sur trois lots couvrant la zone Hamelin de la propriété.

Urban

La propriété Urban se compose de 58 titres miniers couvrant une superficie de 928 hectares, situés dans le canton Urban à 100 kilomètres à l'est de Lebel-sur-Quévillon.

Durant la période, un levé électromagnétique horizontal et un levé en polarisation provoquée ont été complétés sur la propriété. La Société est en attente du rapport des géophysiciens afin d'élaborer la suite des travaux.

Lac à l'Eau Jaune

En avril 2012, la société a conclu une entente pour l'acquisition d'un intérêt de 100% dans la propriété Lac à l'eau jaune qui est composée de 25 titres miniers couvrant 1 395 hectares dans le district de Chibougamau. La propriété est située au nord-est de la propriété Monster Lake. La société a acquis la propriété en contrepartie de l'émission de 250 000 actions ordinaires de la Société à Diagnos Inc., qui conservera une royauté équivalente à 2% NSR dont 1% est rachetable pour 1 000 000 \$. À l'automne 2012, la société prévoit faire de la prospection et de l'échantillonnage sur la propriété.

Winchester

En mai 2012, la société a conclu une entente pour l'acquisition d'un intérêt de 100% dans la propriété Winchester qui est composée de 20 titres miniers couvrant 1 065 hectares dans le district de Chibougamau. La propriété est située au sud de la propriété Monster Lake. La société a acquis la propriété en contrepartie d'un paiement de 32 000 \$ et de l'émission de 106 666 actions ordinaires de la Société à M. Maurice Giroux administrateur de la Société. À l'automne 2012, la société prévoit faire de la prospection et de l'échantillonnage sur la propriété.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**Monster Lake**

En septembre 2012, la Société annonce qu'elle planifie effectuer un échantillonnage en vrac sur la structure aurifère Mégane-325 située sur sa propriété Monster Lake près de Chibougamau, Québec.

La Société a constaté que les valeurs provenant des principales structures aurifères de Monster Lake sont associées à un fort effet de pépite. Afin d'obtenir une teneur plus représentative de la ressource aurifère potentielle de Monster Lake, la Société planifie effectuer un échantillonnage en vrac dans un secteur précis de la structure aurifère Mégane-325. Les résultats d'analyse provenant uniquement de forages au diamant ne sont pas toujours un moyen effectif pour déterminer la teneur pour ce type de minéralisation.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)**Monster Lake (continued)**

Once it has earned its 50% interest, Quinto will have the option of acquiring an additional 20% interest by the seventh anniversary of the agreement in consideration of \$4 million in additional exploration work or a feasibility study fully financed by Quinto.

Vassan

The Vassan property is located 5 Km northwest of the city of Val-d'Or, Abitibi, in the northwestern part of the province of Quebec. The property consists of 7 claims covering 290 hectares in Range II Vassan Township. The company holds a 100% interest of the property, as well as 100% in the surface rights on three lots covering the Hamelin area of the property.

Urban

The Urban property consists of 58 claims covering an area of 928 hectares, located in Canton Urban 100 Km east of Lebel-sur-Quévillon.

During the period, an horizontal electromagnetic survey and an induced polarization survey have been completed on the property. The Company is awaiting the report from the geophysicists to elaborate further work.

Lac à L'Eau Jaune

In April 2012, the Company signed an agreement to acquire a 100% interest in the Lac à l'eau Jaune property which consists of 25 mining claims covering 1,395 hectares in the district of Chibougamau. The property is located North-east of the Monster Lake property. The Company acquired the property in consideration of the issuance of 250,000 common shares of the Company to Diagnos Inc., which will retain a royalty equivalent to 2% NSR of which 1% is redeemable for \$ 1,000,000. In Autumn 2012, the Company expects prospecting and sampling on the property.

Winchester

In May 2012, the Company signed an agreement to acquire a 100% interest in the Winchester property which consists of 20 mining claims covering 1,065 hectares in the district of Chibougamau. The property is located south of the Monster Lake property. The Company acquired the property in consideration of a \$ 32,000 cash payment and the issuance of 106,666 common shares of the Company to M. Maurice Giroux director of the Company. In Autumn 2012, the company expects prospecting and sampling on the property.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES**Monster Lake**

On September 2012, the Company announced its plans to proceed with a bulk sample on the Megane-325 gold zone of its Monster Lake property near Chibougamau, Quebec.

Given the high-nugget effect in Monster Lake's main gold structures, the Company plans to carry out a bulk sample in a specific area of the gold structure to determine a more representative grade for the Monster Lake potential gold resource. Assay results from diamond drilling alone may not be an effective means of reliably determining grade in these types of mineralization.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**Monster Lake (suite)**

Des études portant sur d'autres gisements aurifères associés à de forts effets de pépite, incluant la mine d'or Joe Mann, située à environ 40 km au sud-ouest du projet Monster Lake et dont la minéralisation est similaire à celle de Monster Lake, indiquent que les analyses provenant de forages de surface peuvent sous-estimer la teneur aurifère in situ. L'échantillonnage en vrac visera également à tester la continuité de la structure et des teneurs, et permettra de recueillir les informations nécessaires pour l'extraction et le traitement du minerai des structures aurifères de Monster Lake.

Plus de 30 000 mètres de forage ont été réalisés sur la propriété depuis 1984 par la Société et les propriétaires précédents. Les programmes de forage de 2010 et 2011 ont généré des résultats significatifs sur le secteur situé entre la structure Mégane et la structure 325. Le tableau suivant est un sommaire des meilleures intersections aurifères.

En octobre, 2012 la Société annonce dans le cadre de l'échantillonnage en vrac annoncé récemment, qu'elle a signé une entente avec Services Métallurgiques METCHIB de Chibougamau, afin de réaliser un programme de caractérisation minéralogique et d'essais métallurgiques sur le minerai de la propriété aurifère Monster Lake.

La Société a complété la préparation d'un échantillon composite représentatif de 45 kilogrammes à partir des carottes forées dans la zone minéralisée de la structure aurifère 325. Cet échantillon a été acheminé au laboratoire de METCHIB afin de caractériser de façon sommaire le minerai, pour ensuite procéder à l'usinage en vrac d'un certain volume de minerai dans un concentrateur de la région.

La Société est toujours en entente pour obtenir les permis d'opérations.

En février 2013, la Société annonce le début d'un programme de forage de 2 500 mètres sur la propriété. Le programme sera effectué conjointement avec Quinto Real Capital Corporation.

L'objectif principal du programme est de tester les extensions de la zone 325 avec des forages variant de 125 à 300 mètres de profondeur.

En mars 2013, suite aux résultats obtenus la Société et Quinto ont décidé d'augmenter le programme de forage sur la propriété à 5 000 mètres.

La Société a facturé Quinto 329 922 \$ en travaux d'exploration pour la période de mars 2013.

En avril 2013, la Société et Quinto annoncent les résultats des derniers sondages du programme de forage de 5 000 mètres sur la propriété.

En résumé la campagne de forage a permis de confirmer que la zone 325 fait plus de 150 mètres de longueur latérale et qu'elle est présente jusqu'à une profondeur verticale de 330 mètres. De plus, la zone demeure ouverte en profondeur.

Ces derniers résultats montrent clairement que la zone 325 suit un patron classique des gisements aurifères archéens, à savoir une structure à boudins et étranglements (*pinch & swell*) résultant de contraintes tectoniques subséquentes, alors que l'or libre grossier amène un effet pépite non négligeable.

Aussi, les sondages montrent une possible plongée de la minéralisation vers le nord à -65°, ce qui expliquerait que les sondages M-12-51, M-13-96, M-13-97 et M-13-104 ont de faibles valeurs et/ou de faibles épaisseurs, étant situés à l'extérieur de la zone 325 (se référer aux résultats ci-contre.)

Winchester

La Société prévoit débuter un programme de forage sur la propriété vers la fin mai 2013.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)**Monster Lake (continued)**

Studies of other high-nugget effect gold deposits, including the Joe Mann gold mine, which is located some 40 km southwest of the Monster Lake project and shows similarities to the Monster Lake mineralization, indicate that assays from surface diamond drill holes may understate the actual in-situ gold grade. The bulk sample will also be aimed at testing structural and grade continuity and mining/milling characteristics for the Monster Lake gold-bearing structures.

Over 30,000 metres of drilling has been done on the property since 1984 by the Company and previous owners. The 2010 and 2011 drilling programs generated significant results for the area between the Megane and 325 zones. The following table is a summary of the best gold intersections:

In October 2012, the Company announced that it has signed an agreement with Services Métallurgiques METCHIB of Chibougamau to carry out mineralogical characterization and metallurgical testing in relation to its recently-announced bulk sampling program at the Monster Lake gold property.

The Company has finished preparing a representative 45-kilogram composite sample using drill core from the 325 gold zone. The sample has been sent to the METCHIB laboratory for general characterization prior to bulk processing of a volume of material at a regional mill.

The Company is still waiting to obtain the operating permits.

In February 2013, the Company announced the start of a 2,500-metre drilling program on the property. The program will be carried out jointly with Quinto Real Capital Corporation.

The main goal of the program is to test the extension of the 325 Zone at a depth of 125 to 300 metres.

In March 2013, following the results obtained, the Company and Quinto decided to expand the drilling program on property to 5,000 metres.

The Company billed \$ 329,922 to Quinto in March 2013 for exploration expenses.

In April 2013, the Company and Quinto announced the results of the last holes of the 5,000 metre drilling program on the property.

In summary, the drilling program confirm that the 325 zone is over 150 metres long along strike and extends to a vertical depth of 330 metres, with the zone remaining open at depth.

The latest results clearly show that the 325 zone follows the classic pattern of Archean gold deposits, with a pinch and swell structure resulting from later tectonic stresses, and coarse free gold causing a significant nugget effect.

The results also indicate that the mineralization could dip -65° north, which would explain why holes M-12-51, M-13-96, M-13-97 and M-13-104 returned low grades and/or small thicknesses, being located outside the 325 zone (see results below).

Winchester

The Company expect to begin its drilling program on the property in late may 2013.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

Sondage / Hole(#)	De / From (m)	À / To(m)	g/t Au	Longueur / Length (m)	Profondeur / Depth (m)
Section 1100 E					
M-25-11	49.50	54.00	101.2	4.50	40
Section 1150 E					
M-24-11	60.00	61.00	9.60	1.00	45
993-95-50	84.60	85.75	5.04	1.15	60
Section 1200 E					
M-10-18	80.00	83.00	6.70	3.00	63
M-38-11	96.00	99.00	7.20	3.00	80
M-43-11	131.00	132.00	11.1	1.00	102
M-13-99	217.00	223.00	32.6	6.00	170
M-13-101	281.50	285.00	48.9	3.50	275
Section 1225 E					
M-13-106	256.20	261.00	37.1	4.80	235
M-13-107	266.85	269.60	4.53	2.75	245
Section 1250 E					
M-37-11	103.00	105.00	19.4	2.00	87
M-44-11	125.00	127.00	8.40	2.00	97
M-12-50	160.60	162.15	4.50	1.55	115
M-13-94	226.50	231.80	11.5	5.30	187
M-13-93	244.35	250.20	33.6	5.85	217
M-13-95	288.40	295.60	42.0	7.20	278
M-13-102	370.00	372.55	7.30	2.55	330
Section 1300 E					
M-13-98	274.60	280.30	26.0	5.70	280
M-13-103	364.55	376.60	1.75	11.95	330
Section 1365 E					
M-13-105	355.90	367.20	8.65	11.30	325

Il faut noter que l'unité de tuf cisailé, hôte de la veine de quartz minéralisée en or est recoupée à un angle de 40 à 50 degrés avec l'axe de la carotte, signifiant que la largeur de la zone recoupée n'est pas nécessairement la largeur réelle. Selon les observations de surface provenant des tranchées récentes et des anciens forages de SOQUEM et de Stellar Pacific Ventures, la Société estime la largeur réelle de la zone minéralisée à environ 70 à 85 pour cent de la largeur recoupée dans les sondages.

It should be noted that the sheared tuff unit hosting the gold-bearing quartz vein was intersected at a 40-50° angle to the core axis, meaning that the width of the intersection is not necessarily the true width. Based on observations on surface in recent trenching and old holes drilled by SOQUEM and Stellar Pacific Ventures, the Company estimates the true width of the mineralized zone at 70 to 85% of the width intersected in the drill holes.

La Société et Quinto planifient présentement un programme de forage supplémentaire de 4 000 mètres, afin de définir la zone minéralisée à une profondeur verticale de 375 à 425 mètres, ainsi que les extensions latérales nord-sud. Les travaux devraient débuter vers la fin mai 2013.

The Company and Quinto are currently planning to drill an additional 4,000 metres to outline the mineralized zone to a vertical depth of 375 to 425 metres, as well as the north-south extensions along strike. Work is expected to begin in late May 2013.

	Monster Lake	Winchester	Urban	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 août 2012	1 265 034	52 976	-	1 318 009	Balance at August 31, 2012
Géologie	111 080	-	7 667	118 747	Geology
Forage	13 011	-	-	13 011	Drilling
Échantillonnage	48 235	-	-	48 235	Sampling
Frais généraux d'exploration	18 500	-	414	18 914	General exploration expenses
Géophysique	-	-	78 200	78 200	Geophysics
Total des frais d'exploration	190 827	-	86 281	277 107	Total exploration fees
Solde au 28 février 2013	1 455 860	52 976	86 281	1 595 117	Balance at February 28, 2013

6.0 INFORMATIONS ANNUELLES SELECTIONÉES

	2012
	\$
Revenus	-
Résultat net	(1 475 585)
Résultat par action de base diluée	(0,050)
Actif total	5 505 847

6.0 SELECTED ANNUAL INFORMATION

	2011	2010	
	\$	\$	
	-	-	Revenue
	(386 910)	(3 109 645)	Net loss
	(0,066)	(0,114)	Basic and diluted loss per share
	20 743	147 435	Total asset

7.0 RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour la période de six mois se terminant le 28 février 2013, la société a enregistré une perte nette de 411 067 \$ comparativement à une perte nette de 1 372 614 \$ pour la période six mois terminée le 29 février 2012, soit une baisse de 912 205 \$.

Les honoraires professionnels de 114 280 \$ (465 468 \$ en 2012) ont diminués dû au fait que l'an dernier des frais élevés ont été engagés pour le changement et à la relance de la Société.

La rémunération à base d'actions 10 070 \$ (643 728 \$ en 2012) ont diminué car la société a octroyé moins d'options 600 000 (3 450 000 en 2012) durant la période.

7.0 OPERATIONS RESULTS

For the six-month period ended February 28, 2013, the Company recorded a net loss of \$ 411,067 compared to a net loss of \$ 1,372,614 For the six-month period ended February 29, 2012, an increase of \$ 912,205.

The professional fees of \$ 114,280 (\$ 465,468 in 2012) decreased because last year's high costs were incurred for the change and reliance of the Company.

The share based payment of \$ 10,070 (\$ 643,728 in 2012) decreased because the Company granted less options 600,000 (3,450,000 in 2012) during the period.

8.0 REVUE TRIMESTRIELLE

Sommaire des résultats trimestriels

Description	2013-02-28	2012-11-30	2012-08-31	2012-05-31	Description
	\$	\$	\$	\$	
Revenus	23 873	484	153	265	Revenu
Résultat net	(242 150)	(168 927)	(8 551)	(94 420)	Net loss
Résultat global de la période	267 850	(168 927)	(8 551)	(94 420)	Total comprehensive income (loss) for the period
Résultat par action diluée	(0,004)	(0,010)	(0,0003)	(0,003)	Loss per share diluted

Sommaire des résultats trimestriels

Description	2012-02-29	2011-11-30	2011-08-31	2011-05-31	Description
	\$	\$	\$	\$	
Revenus	-	-	-	-	Revenu
Résultat net	(1,112,988)	(259 626)	(112 523)	(26 809)	Net loss
Résultat global de la période	(1 112 988)	(259 626)	(112 523)	(26 809)	Total comprehensive income (loss) for the period
Résultat par action diluée	(0,039)	(0,009)	(0,019)	(0,001)	Loss per share diluted

8.0 QUARTERLY REVIEW

Summary of quarterly results

Summary of quarterly results

9.0 RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Au cours du deuxième trimestre se terminant le 28 février 2013, la Société a enregistré une perte nette de 242 150 \$ (0,005 \$ par action) comparativement à une perte nette de 1 112 988 \$ (0,039 \$ par action) Pour la période de six mois terminée le 29 février 2012.

Les honoraires professionnels de 63 252 \$ (305 486 \$ en 2012) ont diminués dû au fait que l'an dernier des frais élevés ont été engagés pour le changement et à la relance de la Société.

La rémunération à base d'actions 10 070 \$ (643 728 \$ en 2012) ont diminué car la société a octroyé moins d'options 600 000 (3 450 000 en 2012) durant la période.

9.0 SECOND QUARTER RESULTS

During the second quarter ended on February 28, 2013, the Company recorded a net loss of \$ 242,150 (\$ 0,005 per share) compared to a net loss of \$ 1,112,988 (\$ 0,039 per share) For the six-month period ended February 29, 2012.

The professional fees of \$ 63,252 (\$ 305,486 in 2012) decreased because last year's high costs were incurred for the change and recovery higher due to the expenses related to the change and the reliance of the Company.

The share based payment of \$ 10,070 (\$ 643,728 in 2012) decreased because the Company granted less options 600,000 (3,450,000 in 2012) during the period.

10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La principale source de financement de la Société est l'émission de capital-actions. L'entente avec Quinto permet à la Société de continuer l'exploration de la propriété Monster Lake. Chacun des projets de la Société a démontré une évidence suffisante de mérite géologique pour permettre de faire l'objet d'explorations additionnelles. Cependant, il n'est pas présentement possible d'estimer le coût des programmes d'exploration additionnels futurs qui pourraient ou ne pourraient pas amener des propriétés individuelles au prochain niveau de développement continu étant donné que ce sont tous des projets d'exploration dont le développement dépend des résultats d'exploration et de propriétés de compléter les financements.

Au 28 février 2013, la société présentait un fonds de roulement de 1 163 196 \$ (156 809 \$ au 31 août 2012), y compris une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 470 066 \$ (163 276 \$ au 31 août 2012) et un déficit cumulé de 6 867 878 \$ (6 407 469 \$ au 31 août 2012), et elle a inscrit une perte de 460 409 \$ (1 372 614 \$ au 29 février 2012) pour la période terminée à cette date.

11.0 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Pour la période de trois mois terminée / for the three-month period ended 28 février / February 28, 2012	
	2013	2012
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Administrateur		
Salaires	19 500	6 799
Charges sociales	1 478	1 030
Honoraires professionnels	15 000	39 463
	<u>35 978</u>	<u>47 292</u>

12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Il n'existe aucune obligation et engagement contractuel

14.0 JUGEMENT, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

10.0 LIQUIDITY AND FUNDING

The Company's main source of financing is the issuance of share capital. The agreement with Quinto allows the Company to continue its exploration program on the Monster Lake property. Each of its projects has demonstrated sufficient evidence of geological merit to warrant additional exploration. However, it is not presently possible to estimate the cost of further exploration programs, which may or may not bring individual properties to a subsequent stage of development, since they are all exploration projects and their development depends on exploration results and the ability to raise financings.

On February 28, 2013, the Company had a negative working capital of \$ 1,163,196 (\$ 156,809 as at August 31, 2012) including cash and cash equivalents of \$ 470,066 (\$ 163,276 as at August 31, 2012) and had an accumulated deficit of \$ 6,867,878 (\$ 6,407,496 at August 31, 2012) and had incurred a loss of \$ 460,409 (\$ 1,372,614 at February 29, 2012) for the period then ended.

11.0 RELATED PARTY TRANSACTIONS

The related parties of the Company include related companies and key executives.

Unless otherwise noted, none of the transactions has features or special conditions, and no guarantee has been given or received. Balances are generally settled in cash.

The key executives compensation includes the following:

	Pour la période de six mois terminée / for the six-month period ended 28 février / February 28	
	2013	2012
	\$	\$
Short-term key management benefits		
Director		
Salaries	39 000	6 799
Social security cost	2 879	1 030
Professional fees	30 000	39 463
	<u>71 879</u>	<u>47 292</u>

12.0 OFF-BALANCE SHEET TRANSACTIONS

There are no off-balance sheet transactions.

13.0 CONTRACTUAL OBLIGATIONS AND COMMITMENTS

There are no obligation and commitments.

14.0 JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

In preparing the consolidated financial statements, management poses a number of judgments, estimates and assumptions regarding the recognition and valuation of assets, liabilities, income and expenses. Actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions posed by management and they will rarely be identical to the results estimated. The information on judgments, estimates and assumptions that have the greatest impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is presented below.

14.0 JUGEMENT, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, et des immobilisations corporelles**

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

Aucune perte de valeur sur les actifs d'exploration et d'évaluation et sur les immobilisations corporelles n'a été imputée au résultat net Pour la période de six mois terminée le 28 février 2013 (aucune perte de valeur Pour la période de six mois terminée le 29 février 2012). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices considérés.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des passifs d'impôts différés existants, qui sont censés s'inverser durant la période de report.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. Tomagold a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par Tomagold est le modèle de Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

La Société fait actuellement l'objet de plusieurs poursuites. Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations. Selon les estimations de la direction, ces poursuites sont non fondées et n'engendreront de passifs éventuels.

15.0 CONVERGENCE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES

En février 2008, le CNC a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS avec prise d'effet au cours de l'année civile 2011. Le basculement vers les IFRS sera exigé, pour la société, pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er août 2011. Par conséquent, la société prévoit que les états financiers intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2012 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. .

14.0 JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)**Impairment of property and equipment and exploration and evaluation assets**

Identifying indicators of impairment and reversal of an impairment loss and the establishment of the recoverable amount if an impairment test must be performed involve judgment. If there is an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss of an asset or cash generating unit, an estimate of the recoverable amount is made and the loss of value or loss recovery is recognized to the extent that the carrying value of the asset exceeds its recoverable value.

No impairment loss on the exploration and evaluation assets and no impairment loss on property and equipment recognized in profit or loss For the six-month period ended February 28, 2013 (no impairment loss for the six-month period ended February 29, 2012). No reversal of impairment loss has been recognized for the reporting periods.

Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will be generated in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, Management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing deferred tax liabilities, expected to reverse within the carry-forward period.

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. Tomagold estimated the volatility of its own shares and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by Tomagold is the Black-Scholes valuation model.

Provisions and contingent liabilities

The Company is currently the subject of several lawsuits. The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recognized in the consolidated financial statements or whether it should be disclosed as a contingent liability. Quantifying these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice obtained, previous experience and the probability of the realization of a loss. Many of these factors are sources of uncertainty in estimates. According to estimation made by management these claims are without merit and will not result in a liability.

15.0 CONVERGENCE WITH INTERNATIONAL STANDARDS OF FINANCIAL INFORMATION

In February 2008, the AcSB confirmed that Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) for publicly accountable entities will be replaced by IFRS with effect during calendar year 2011. The conversion to IFRS will be required for the Company for the interim and annual financial statements beginning on or after 1 August 2011. Therefore, the Company expects that the interim financial statements for the three months ended April 30, 2012 and the audited financial statements for the year ended August 31, 2012 it will be the first in accordance with IFRS.

15.0 CONVERGENCE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (suite)

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir. La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps.

Conventions comptables affectées

L'analyse détaillée des principales conventions comptables affectées par la convergence IFRS a été complétée en 2011. En général, beaucoup d'efforts seront mis dans la présentation des états financiers consolidés, IFRS exige plus de transparence. Basée sur l'analyse des différences comptables identifiées à date, voici une liste des principales conventions comptables IFRS, qui pourraient avoir un impact potentiel sur les états financiers consolidés de la Société:

Adoption initiale (IFRS 1)

IFRS 1 donne des directives aux entités sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit :

Exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture de la Société; exemptions obligatoires à l'application rétrospective de certains IFRS. De plus, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les modifications apportées aux états financiers suite à la convergence IFRS.

Dépréciation (IAS 36, IAS6)

IFRS requiert un test de dépréciation en une seule étape (le test de dépréciation est effectué en utilisant flux de trésorerie actualisés) plutôt que le test en deux étapes en vertu des PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier dépréciation potentielle).

IFRS requiert le renversement de pertes de dépréciation là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadien.

Les tests de dépréciation devraient être effectués au niveau des actifs pour les actifs à long terme et des actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »).

Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent.

15.0 CONVERGENCE WITH INTERNATIONAL STANDARDS OF FINANCIAL INFORMATION (continued)

IFRS uses a conceptual framework similar to Canadian GAAP, but there are significant differences in the requirements for recognition, measurement, presentation and disclosure. The following list identifies the key areas where changes in accounting should have an impact on the consolidated financial statements of the company. This list should not be considered exhaustive list of changes that will result from the conversion to IFRS. It aims to highlight the areas that the company considers most important, however, analysis of changes is not complete and the accounting policy choices under IFRS, where applicable, have not been arrested. Regulatory bodies that promulgate Canadian GAAP and IFRS lead important projects on an ongoing basis, which could affect the ultimate differences between Canadian GAAP and IFRS will also depend on the particular circumstances prevailing during this period time.

Accounting policies affected

Detailed analysis of significant accounting policies affected by the transition to IFRS was completed in 2011. In general, much effort will be put into the presentation of the consolidated financial statements, IFRS requires more transparency. Based on the analysis of accounting differences identified to date, here is a list of key IFRS accounting policies, which could have a potential impact on the consolidated financial statements of the Company:

Initial adoption (IFRS 1)

IFRS 1 provides guidance to entities on the general approach to be taken when adopting IFRS for the first time. The fundamental principle of IFRS 1 is full retrospective application of IFRS as of the date of initial adoption. IFRS 1 acknowledges that full retrospective application may not be possible or appropriate in all situations and prescribes:

Exemptions to certain specific aspects of IFRS in the preparation of the opening balance sheet of the Company; mandatory exceptions to retrospective application of certain IFRS. In addition, IFRS 1 contains disclosure requirements to highlight changes in the financial statements due to the transition to IFRS.

Impairment (IAS 36, IAS6)

IFRS requires an impairment test in one step (the impairment test is performed using discounted cash flows) rather than the two-step test under Canadian GAAP (which uses undiscounted cash flow as an indicator to identify impairment potential).

IFRS requires reversal of impairment losses where previous adverse circumstances have changed and this is not allowed under Canadian GAAP.

Impairment tests should be performed at the level of assets for long-lived assets and intangible assets. Where the recoverable amount can not be estimated for individual assets, they must be estimated at a cash generating unit ("CGU")

Share-based payments (IFRS 2)

IFRS requires that expected forfeitures are taken into account in the recognition of compensation cost for stock-based when granting rather than recognizing forfeitures as they occur.

15.0 CONVERGENCE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (suite)**Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS 6)**

Selon les normes IFRS, la Compagnie a l'obligation de déterminer de manière précise et constante les frais d'exploration et d'évaluation qui doivent être comptabilisés comme des actifs. Contrairement aux normes IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que les immobilisations corporelles. Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme étant en fonction, corporels ou incorporels de la nature des actifs acquis.

Instruments financiers (IAS 39)

Selon les IFRS, tous les actifs financiers doivent être classés en sous les catégories «prêts et créances», «détenus jusqu'à leur échéance», «juste valeur aux résultats» ou «disponible à la vente». Comme les IFRS, tous les actifs financiers selon les PCGR canadiens doivent être classés dans les catégories «prêts et créances», «détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction (la juste valeur aux résultats)» ou «disponibles à la vente». Toutefois, il existe certaines différences par rapport aux IFRS en ce qui concerne les types d'actifs qui peuvent être classés dans chacune de ces catégories.

Les instruments financiers peuvent être désignés sur la comptabilisation initiale, mesurée à la juste valeur par résultat que si certains critères sont respectés. Comme les IFRS, les instruments financiers peuvent être désignés à la comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transaction (et évalués à la juste valeur aux résultats) que si certains critères sont respectés. Toutefois, ces critères sont moins restrictifs que les normes IFRS.

16.0 DIVULGATION DES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 29 avril 2013/ April 29, 2013	
	Nombre / Number	
Actions ordinaires	54 133 008	Common shares
Bons de souscription	11 137 730	Warrants
Options d'achat d'actions	4 100 000	Stock options
Bons aux courtiers	443 640	Warrants brokers
Total d'actions ordinaires pleinement diluées	69 814 378	Total common shares fully diluted

17.0 ÉVÉNEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun événement subséquent.

18.0 RISQUES D'AFFAIRES**Risques et incertitudes**

L'énoncé suivant présente un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement, ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la société.

Risques financiers

Dans l'avenir, des fonds additionnels pourront être requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur de façon à localiser des gisements ou à mettre en valeur de tels gisements. La société pourra obtenir de nouveaux fonds par l'émission de capital social additionnel ou au moyen d'emprunts. Il n'existe aucune assurance quant à l'obtention de ces types de financement.

15.0 CONVERGENCE WITH INTERNATIONAL STANDARDS OF FINANCIAL INFORMATION (continued)**Mining assets, exploration and evaluation costs (IFRS 6)**

Under IFRS, the Company has an obligation to develop an accounting at the end of specifically and consistently identify which expenditures on exploration and evaluation will be recorded as assets. Unlike IFRS, Canadian GAAP indicates that exploration costs may initially be capitalized if the Company believes that such costs have the same characteristics as capital assets. Assets Exploration and evaluation should be classified as based, tangible or intangible nature of the assets acquired.

Financial instruments (IAS 39)

Under IFRS, all financial assets must be classified as "loans and receivables", "held to maturity" fair value through income "or" available for sale. As IFRS, all financial assets under Canadian GAAP should be classified as "loans and receivables", "held to maturity, held for trading" (fair value results) or "available sale". Nevertheless, there are some differences compared to IFRS regarding the types of assets that can be classified into each of these categories.

Financial instruments may be designated on initial recognition as measured at fair value through profit or loss only if certain criteria are met. As IFRS, financial instruments may be designated at initial recognition as held for trading (and measured at fair value through income) if certain criteria are met. However, these criteria are less restrictive than IFRS.

16.0 OUTSTANDING SHARE INFORMATION**17.0 SUBSEQUENT EVENTS**

No subsequent event.

18.0 BUSINESS RISKS**Risks and Uncertainties**

The following statement presents a number of significant risks which, in the opinion of management, can have an impact on the Company's business. There are also other risks, not described below, that currently exist or that may arise in the future regarding the operations of the Company.

Financial Risks

In the future, additional funds may be required to finance exploration or development in order to locate deposits or to develop such deposits. The Company may attract new funding by issuing additional share capital or through loans. There is no assurance of obtaining these types of financing.

18.0 RISQUES D'AFFAIRES (suite)**Risques financiers (suite)**

De plus, même si ces financements étaient complétés avec succès, rien ne garantit qu'ils soient obtenus selon des modalités favorables pour la compagnie, ou qu'ils lui fournissent des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités de la société et sa situation financière.

Risques relatifs aux titres de propriété

Bien que la société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés, et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre de propriété valide, il n'existe aucune certitude que ses titres de propriété ne seront pas contestés ou remis en question. De tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la société.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la société doivent être conformes aux diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet très négatif sur les opérations de la société.

19.0 PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice, la Société planifie :

- Financer ses activités
- Compléter son programme de forage de 4 000 sur Monster Lake
- Opérer l'entente de co-entreprise avec Quinto Réal Capital Corporation sur Monster Lake.
- Débuter son programme forage sur Winchester

La stratégie de développement de la société est axée sur la découverte de gisements économiquement rentables, dont les fruits de l'exploitation assureront la pérennité de la société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or et des métaux.

20.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le règlement « 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une attestation de base pour émetteur émergent à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers annuels et les rapports de gestion accompagnant ces états financiers.

Contrairement à l'attestation complète prévue par le règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent comporte un « avis aux lecteurs » qui précise que le chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens attribué à ces expressions par le Règlement 52-109.

18.0 BUSINESS RISKS (continued)**Financial Risks (continued)**

Moreover, even if such funding were completed successfully, there is no guarantee that it would be obtained on terms favorable to the Company, or that the funds would be sufficient to meet the Company's objectives, which could have negative repercussions on the Company's activities and its financial situation.

Risks to Property Titles

Although the Company has obtained opinions on the claims of some of its properties, and that it has taken reasonable means to ensure a valid claim, there is no certainty that its claim will not be challenged or questioned. Third parties may have valid claims on underlying portions to the Company's interests.

Risk Related to Government Regulation

The Company activities must comply with various laws on exploration and development, protection of the environment, permits and approval of mining operations as a whole. The Company believes it is in compliance with relevant aspects of the law. A change of legislation could have a very negative effect on the operations of the Company.

19.0 OUTLOOK

During the next year, the Company is planning to:

- Finance its activities;
- Complete its 4,000 meters drilling program on Monster Lake
- Operate the joint venture agreement in the Quinta Real Capital Corporation on Monster Lake.
- Begins its drilling program on Winchester

The Company development strategy is focused on the discovery of economically profitable deposits, where the benefits of mining will ensure the Company's sustainability. Management, in implementing its development strategy, will take into account the exploration global context, the evolution of the stock market and the price of gold and metals.

20.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES

In accordance with national instrument 52-109 – Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings ("NI 52-109"), the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Corporation will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the audited annual financial statements and respective accompanying Management's Discussion and Analysis.

In contrast to the full certificate under NI 52-109, the Venture Issuer Basic Certification includes a "Note to Reader" stating that CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in NI 52-109.

**21.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION
CONTINUE**

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 29 avril 2013. La société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com). D'avantage de renseignements sur la compagnie peuvent être également être trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 29 avril 2013
April 29, 2013

(signé) David Grondin _____

David Grondin
Président / President

**21.0 ADDITIONAL INFORMATION AND CONTINUOUS
DISCLOSURE**

This MD&A was prepared as of April 29, 2013. The Company regularly discloses additional information by filing press releases and quarterly financial statements on SEDAR (www.sedar.com). More information about the Company can be also found on SEDAR (www.sedar.com).

(signé) Martin Nicoletti _____

Martin Nicoletti, CPA CGA
Chef des opérations financiers /
Chief Financial Officer